RESOLUTION concernant le SORT DE LA RESOLUTION DE L'AFC au sujet de l'Apartheid en Afrique du Sud au "LUXEMBURGER WORT"

Les organisations soussignées se déclarent solidaires de leurs amis de l'Action Formation de Cadres dans leur

condamnation du système oppressif de l'Apartheid en Afrique du Sud, se déclarent indignées du sort que le rédacteur du "Luxemburger Wort" a réservé à la résolution de l'AFC du 19/3/1977 concernant ledit régime de l'Apartheid,

protestent énergiquement contre les insinuations et distorsions que le rédacteur en chef adjoint duduit journal s'est permis dans un article publié le 24/3/1977 et concernant ladite résolution de l'AFC.

considèrent comme gifle portée non seulement au visage de l'AFC mais à la face de la vérité même l'assertion qui dit que les émeutes récentes en Afrique du Sud sont dues à des agents provocateurs du KGB soviétique alors que l'opinion internationale est unanime pour attribuer la responsabilité de ces éruptions regrettables de la violence à la politique de discrimination raciale du gouvernement sud-africain, et notamment, pour ce qui concerne les révoltes des élèves et étudiants, à l'introduction obligatoire de la langue afrikaans comme langue d'enseignement au détriment de l'anglais,

déplorent que la rédaction du L.W. ait été sur ce point victime de la propagande sud-africaine,

s'insurgent contre la recommandation faite à l'adresse de l'AFC de s'occuper aussi des droits de l'homme dans les pays dits socialistes pour que ces protestations contre l'Apartheid soient crédibles, alors que l'AFC est, d'après ses statuts, une organisation qui ne s'occupe que des problèmes du Tiers-Monde,

se demandent pourquoi une condamnation d'une puissance occidentale qui connaît un régime inhumain ne serait crédible qu'accompagnée d'une condamnation des régimes de l'Europe de l'Est, et soulignent qu'une condamnation de l'Apartheid ne revient pas à une non-condamnation des systèmes totalitaires se réclamant du communisme,

se demandent quel peut être l'intérêt du "Luxemburger Wort" à blanchir de cette façon au moins indirectement la veste peu propre du gouvernement sud-africain,

soulignent que les relations commerciales du Luxembourg avec l'Afrique du Sud sont, contrairement à ce que laisse entendre Monsieur le rédacteur en chef adjoint du L.W., loin d'être négligeables et que, p.ex., une compagnie aérienne luxembourgeoise entretient une liai son régulière avec Johannnesbourg, parceque les Etats d'Afrique Noire ont refusé à la compagnie sud-africaine tout droit d'escale,

rappellent le fait que la fraction parlementaire du Parti Chrétien Social a repris à son compte, dans une motion déposée lors des débats budgétaires à la Chambre des Députés par l'honorable Monsieur Léon Bollendorff et qui y fit l'objet d'un débat le 14/12/1976 (cf. "forum", No 10/1976 et 11/1977), la stipulation numéro 9b de la pétition adressée au gouvernement luxembourgeois à l'occasion de la "Semaine Solidarité Tiers-Monde" et signée par quelques centaines de sympathisants de l'AFC, dont le libellé exigeait "que cesse tout commerce avec les régimes de Rhodésie et d'Afrique du Sud, comme cela est exigé par l'Assemblée plénière de l'ONU depuis sa résolution du 16/12/1966 ainsi que par de nombreux appels du Conseil Oecuménique des Eglises depuis des années",

prient les organes de presse du pays de bien vouloir publier la présente résolution. JOC - La Vie Nouvelle/Luxembourg - "Gesellschaftspoliteschen Aarbechtsgrupp an der Jugendpor Lëtzebuerg"

Im Himmel wird die Freude über einen Weissen grösser sein, der Busse tut, als über 99 Schwarze, die der Busse nicht bedürfen.

Hans Leopold Davi (in P.-F., 19.11.76)

